

# LCL Compensation Carbone Actions Euro - I

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/06/2022

ACTION ■

## Données clés (Source : Amundi)

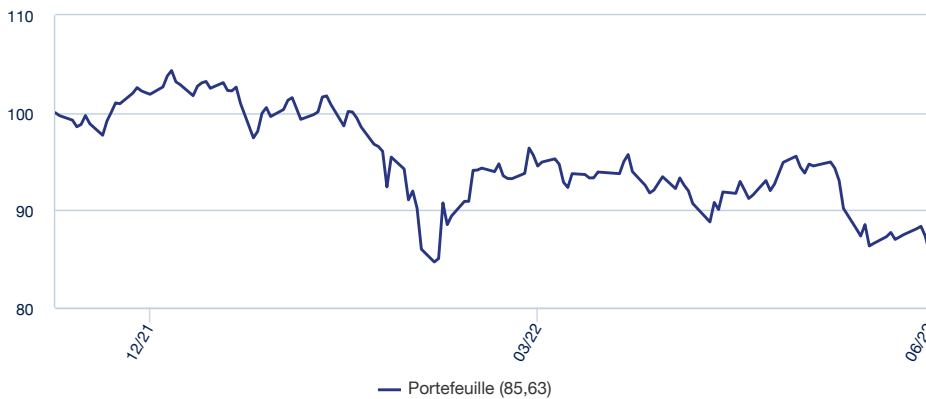
Valeur Liquidative (VL) : **85,63 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**  
Code ISIN : **FR0014005BT1**  
Actif géré : **17,35 (millions EUR)**  
Devise de référence du compartiment : **EUR**  
Devise de référence de la classe : **EUR**  
Indice de référence : **Aucun**

## Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement consiste à surperformer les marchés de la zone euro sur le long terme (au moins 5 ans) en investissant dans des actions de sociétés de la zone euro s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique, tout en intégrant les critères Environnementaux, Sociaux et de gouvernance (E, S et G soit collectivement ESG) au processus d'investissement

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	-	-	-	09/12/2021
<b>Portefeuille</b>	-15,96%	-9,31%	-9,42%	-	-	-	-14,37%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Portefeuille</b>	-	-	-	-	-

### Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



- ▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- ▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**  
Date de création du compartiment/OPC : **09/12/2021**  
Date de création de la classe : **09/12/2021**  
Eligibilité : -  
Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**  
Eligible PEA : **Oui**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Souscription minimum: 1ère / suivantes :  
**100000 montant / 1 millième part(s)/action(s)**  
Frais d'entrée (maximum) : **5,00%**  
Frais courants : **1,16% (Estimés 18/10/2021)**  
Frais de sortie (maximum) : -  
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**  
Commission de surperformance : **Oui**



www.amundi.fr

## Commentaire de gestion

Forte chute du MSCI Europe en juin avec une baisse de -7.73% dans un contexte toujours instable à la fois sur le plan macro-économique que le plan géopolitique.

Sur le front géopolitique, les tensions s'accroissent entre les européens et la Russie tandis que Gazprom commence à réduire ses exportations sous prétexte de pannes techniques dans le gazoduc Nord Stream (-50% pour l'Italie, -60% pour l'Allemagne).

Sur le front économique, la situation se dégrade de plus en plus avec la crise énergétique qui pèse sur l'Europe mais aussi avec les contraintes d'approvisionnement. Le taux d'inflation en zone euro a atteint +8.1% et +8.6% aux US pour le mois de mai sur un an. Les PMI également se sont dégradés (51.9 en zone euro en juin vs 54.8 en mai) reflétant la baisse de l'activité économique et de la demande en Europe, continent le plus touché par la guerre et les sanctions contre la Russie.

En Allemagne, les ventes au détail ont augmenté de +0.6% en mai (vs consensus +0.5%) après avoir baissé de -5.6% en avril. Cependant, les chiffres de chômage allemand sont ressortis en hausse de +133k chômeurs en juin contre une baisse de -5k attendue par le consensus. En France, l'inflation pour le mois de juin progresse à +6.5% yoy, en ligne avec les attentes et au UK la croissance du PIB au T1 est ressortie en hausse de +0.8% vs T4 2021 et +8.7% yoy en ligne avec les attentes.

Du côté des Banques centrales, la BCE a confirmé lors de son comité la fin de son programme de QE à partir du 1er juillet et une hausse du taux de dépôts de +25bps dès juillet (pouvant aller jusqu'à +50bps en fonction des derniers chiffres d'inflation) avant une seconde hausse de taux au mois de septembre. Aux Etats-Unis, la FED a augmenté son taux directeur de +75bps à 1.75%, la première hausse d'une telle ampleur depuis 1994. La BOE quant à elle a relevé – une nouvelle fois – son taux de +25bps le portant à 1.25%.

Concernant les secteurs, tous les secteurs sont en baisse pendant le mois de juin. Le secteur des Matériaux de Base (-16.3%) est pénalisé par les craintes de récession qui pèsent après la publication de PMI, des chiffres de l'inflation mais aussi avec le discours de Jerome Powell le jeudi 24 juin qui a évoqué le risque d'une possibilité de récession. Le secteur de l'Immobilier (-17.9%) est impacté par la forte hausse de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt.

Surperformance des secteurs défensifs en juin avec la Santé (-1.9%) et la grande distribution et l'alimentation (-1.8%) en raison des incertitudes actuelles qui pèsent fortement sur la visibilité du reste de l'année.

Sur le mois écoulé, le fonds affiche une performance de -10% vs et l'indice MSCI EMU -9.2% en Euro. La surperformance s'explique entièrement par notre choix de valeurs. En terme de stock picking, les Telcos sont les meilleurs contributeurs ce mois-ci avec Deutsche Telekom et KPN. En second lieu, toujours en terme positif, ce sont les valeurs de la Tech. tiré par Nokia et surtout notre absence de ASML qui contribue à la performance du secteur. Toujours dans les défensives, la Santé contribue positivement tiré par Sanofi. Par ailleurs, la contribution de l'énergie ressort avec Neste Oyj dans le diesel renouvelable alors que les valeurs pétrolières classiques sous performant. A l'inverse, ce sont les secteurs des industrielles de la Consommation qui ont eu une contribution négative à la performance. D'abord, dans les industrielles, Saint Gobain a été impacté par l'avertissement sur résultat de Kinspan qui parle d'un carnet de commande en baisse. De même, Siemens souffre des craintes sur la fourniture énergétique nécessaire au complexe industriel allemand. Dans la consommation, c'est l'absence de Prosus qui a fortement performé suite à la vente d'une partie de ses parts dans Tencent et initie un rachat d'actions. De même, notre absence de L'Oréal et des valeurs du segment coûte en performance relative en Juin. Enfin, les matériaux de base ont fortement chuté sur les craintes de ralentissement économique et de potentielle coupure d'approvisionnement en gaz nécessaire à la chimie (Arkéma, Wacker Chemie).

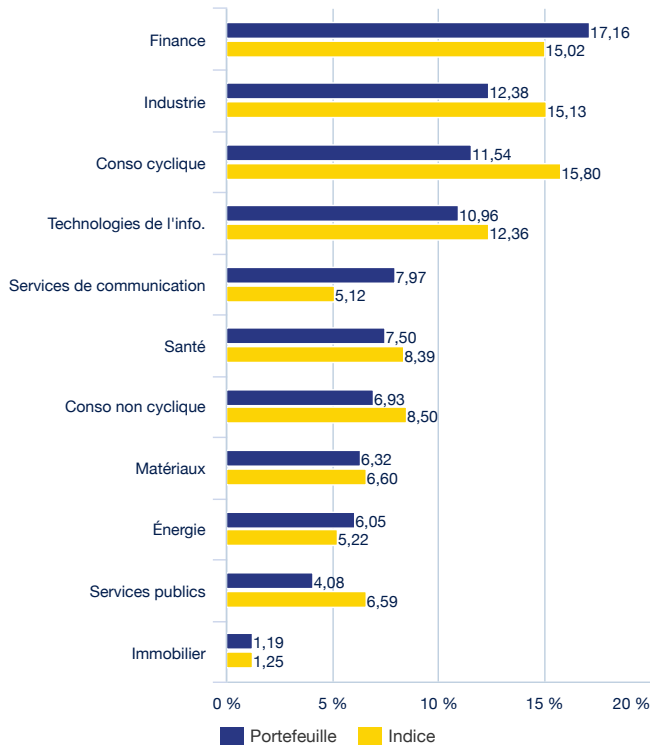
En terme de mouvement au cours du mois, nous avons pris des bénéfices sur KPN et réinvesti dans SAP AG. Nous avons également renforcé Neste Oyj durant le mois.

Les résultats du deuxième trimestre approchent à grands pas et pourraient finalement constituer le véritable point d'inflexion. Les révisions de bénéfices des analystes sont maintenant négatives depuis des semaines, mais nous n'avons pas encore vu de réductions de bénéfices de la part des entreprises elles-mêmes. Certaines l'ont déjà fait, comme Nike ou Micron. Néanmoins, il y a peu de signes de capitulation ou de sentiment d'avoir touché le fond. Les banques centrales du monde entier retirent des liquidités du système financier. Les valorisations ne sont toujours pas particulièrement attrayantes, même si certaines poches intéressantes apparaissent. Les indicateurs avancés de l'activité économique se dégradent. Tout ceci laisse présager un second semestre turbulent et probablement aussi mouvementé que le premier.

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

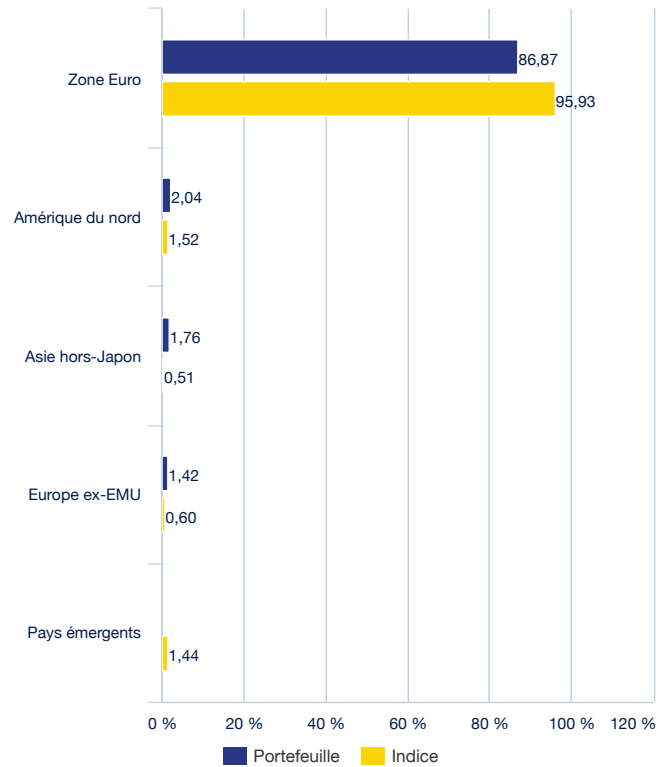
## ACTION ■

## REPARTITION SECTORIELLE (Source : Groupe Amundi) \*



\* En pourcentage de l'actif

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (Source : Groupe Amundi)



## PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
SANOFI	Santé	4,14%	1,41%
LVMH MOET HENNESSY	Conso cyclique	3,66%	-0,36%
NOKIA OYJ	Technologies de l'info.	3,47%	2,87%
TOTALENERGIES SE PARIS	Énergie	3,07%	-0,04%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de communication	3,05%	1,52%
SIEMENS AG-REG	Industrie	2,91%	1,06%
ALLIANZ SE-REG	Finance	2,91%	1,06%
BNP PARIBAS	Finance	2,66%	1,40%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	2,55%	0,88%
PERNOD RICARD	Conso non cyclique	2,53%	1,62%

Holding Number

Portefeuille  
63

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.



## ACTION ■

## Lexique ESG

## Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

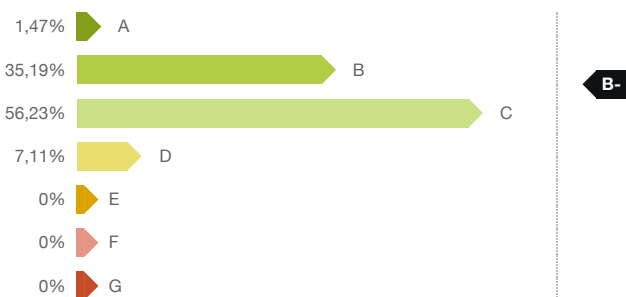


Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>

## Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	B-
Social	B-
Gouvernance	C
Note Globale	B-

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	55
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

## ACTION ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

**ACTION** ■

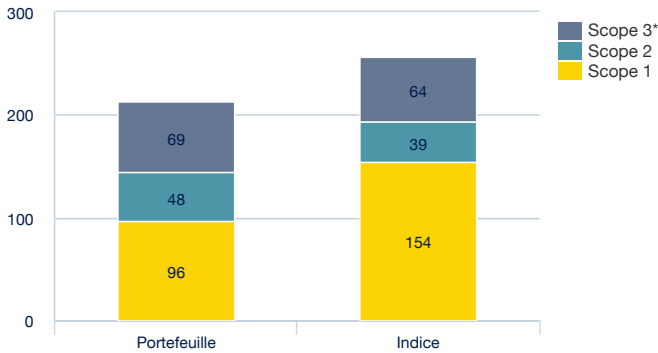
**Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Total en tCO<sub>2</sub> / M€ (portefeuille/indice) : 213 / 257

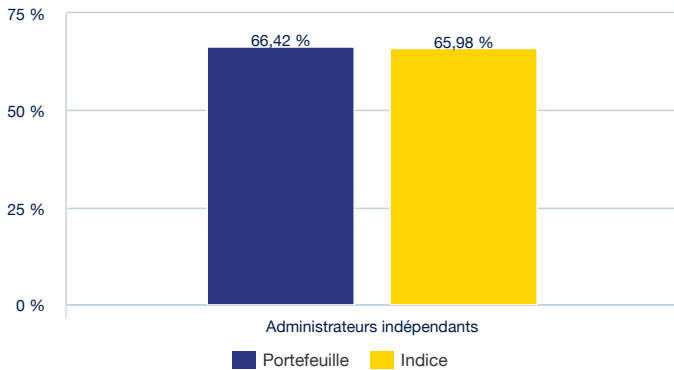


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% 99,29%

**Gouvernance**

**Indépendance du Conseil d'Administration**



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,29% 96,15%

**Sources et définitions**

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

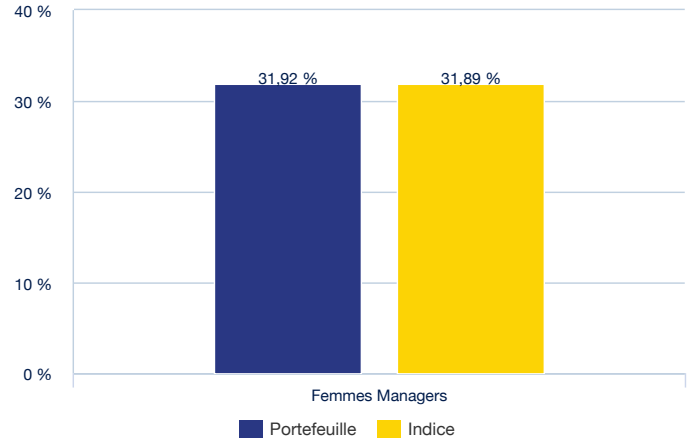
Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Mixité des managers.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**Social<sup>2</sup>**

**Mixité des Managers**

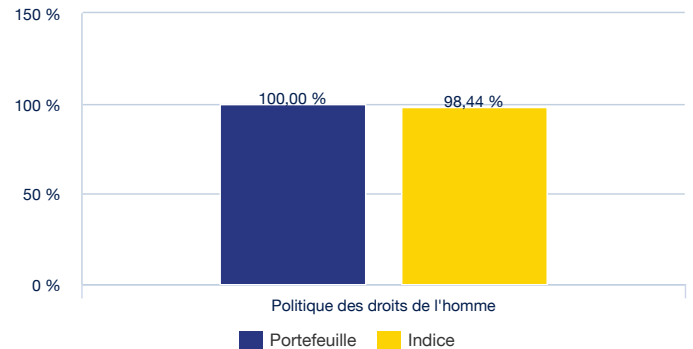


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 94,62% 89,72%

**Respect des droits Humains**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,29% 96,15%